



Permis de conduire : faites vos e-photos à la mairie !

NOTICIA

PROCEDIMIENTOS

Martes, 29 de diciembre de 2020

Permis de conduire : faites vos e-photos à la mairie !

Un photomaton est mis à votre disposition dans le hall de la mairie pour faire toutes vos photos d'identité. Et pour votre permis de conduire, il offre même une fonctionnalité supplémentaire.



En plus des photos d'identité traditionnelles, vous pouvez faire des e-photos pour vos pré-demandes en ligne de permis de conduire.

Comment ça marche ?

La planche imprimée comprend un numéro e-photo unique, 4 photos d'identité, et la démarche à suivre pour faire sa demande en ligne.

La saisie de ce numéro e-photo au cours de cette démarche permet d'intégrer sa photo d'identité et sa signature dans sa demande de permis de conduire.

Le photomaton est accessible aux horaires d'[ouverture de la mairie](#).